



Procès-verbal

Assemblée générale de la Fédération Suisse des Désinfestateurs

du 22 mars 2018, de 14 h à 14 h 45

Hôtel National – Hirschengraben 24 - Berne

Ordre du jour

- 1 *Bienvenue*
- 2 *Liste des présences et détermination des membres ayant le droit de vote, élection du scrutateur*
- 3 *Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2017*
- 4 *Membres*
- 5 *Approbation du rapport du président*
- 6 *Approbation des comptes annuels 2017 et du rapport de l'organe de révision*
- 7 *Décharge du comité*
- 8 *Élection de l'organe de révision*
- 9 *Budget 2018 et fixation du montant des contributions des membres*
- 10 *Commission de formation*
 - 10.1 *Rapport de la commission de formation*
 - 10.2 *Rapport du cours de formation 2017/2018*
- 11 *Divers*
- 12 *Date de l'assemblée générale 2019 : jeudi 28 mars 2019 comme date possible*

1 **Bienvenue**

En tant que président de la Fédération Suisse des Désinfestateurs (FSD), Manuel Wegmann salue les membres présents à l'assemblée générale 2018.

Manuel Wegmann évoque l'invitation conforme aux statuts au moyen par lettre de convocation datant du jeudi 15 février 2018. Aucune proposition concernant l'ordre du jour n'a été formulée.

2 **Liste des présences et détermination des membres ayant le droit de vote, élection du scrutateur**

Conformément à la liste des présences, 32 membres sont personnellement présents à l'assemblée générale. Par ailleurs, 13 membres ont fait usage de l'art. 18 lit. e des statuts et ont délégué leur droit de vote pour l'assemblée générale d'aujourd'hui à un autre membre. Par conséquent, 45 membres sont représentés à l'assemblée générale. La majorité absolue se situe à 23 voix.

Manuel Wegmann propose Cédric Vannay comme scrutateur.

Décision : Cédric Vannay est élu à l'unanimité comme scrutateur.

Cédric Vannay accepte sa nomination.



3 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2017

Le procès-verbal a été transmis aux membres par écrit par courriel du 12 mars 2018.

Manuel Wegmann demande à l'assemblée si elle souhaite la lecture du procès-verbal.

Ce n'est pas le cas.

Aucune question n'est posée au sujet du procès-verbal.

Décision : le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

4 Membres

Manuel Wegmann fait savoir que durant l'année associative 2017/2018, six nouveaux membres ont été accueillis :

- abc-Schädlingbekämpfung, Ibach
- Adex-Nuisibles, Morges
- Stöcklin Home-Service, Lachen
- nuiCible Vannay, Misery
- R. Cathomas Reinigungen, Domat Ems
- Eco Line, Viganello

Les deux entreprises suivantes ont quitté la Fédération :

- Max Hagner SA (arrêt)
- Hostettler Schädlingbekämpfung GmbH (intégration dans Rentokil)

La Fédération suisse des Désinfestateurs compte donc actuellement 50 membres.

5 Approbation du rapport du président

Le rapport annuel 2017-2018 du président a été envoyé le 12 mars 2018 en pièce jointe aux membres.

Manuel Wegmann récapitule les points les plus importants du rapport.

Manuel Wegmann remercie en particulier la commission de formation pour son travail remarquable. Il évoque en outre l'élection du comité directeur et de la commission de formation qui aura lieu en 2019. Il se dit heureux chaque fois qu'un membre souhaite s'engager au sein de la FSD. Comme la tradition le veut, il présentera en 2019 sa démission après 4 ans de présidence et passera le flambeau à un successeur.

La parole n'est pas demandée

Décision : le rapport annuel du président est approuvé à l'unanimité.



6 Approbation des comptes annuels 2017 et du rapport de l'organe de révision

Manuel Wegmann donne la parole à Thomas Schaumberg. Les comptes annuels et un rapport de l'organe de révision ont été soumis au préalable aux membres. Les comptes annuels sont mis en discussion. Aucune question n'est posée.

Décision : les comptes annuels et le rapport de l'organe de révision sont approuvés à l'unanimité.

7 Décharge du comité

Manuel Wegmann redonne la parole à Thomas Schaumberg.

Thomas Schaumberg propose à l'assemblée générale d'accorder la décharge du comité.

Décision : la décharge du comité est accordée à l'unanimité.

Au nom de tous les membres du comité directeur, Manuel Wegmann adresse ses remerciements pour la confiance témoignée.

8 Élection de l'organe de révision

Selon Thomas Schaumberg, l'organe de révision de la FSD est la société Siegenthaler Revision AG de Köniz.

Il demande la réélection de l'organe de révision

Décision : la Siegenthaler Revision AG de Köniz est désignée à l'unanimité comme organe de révision.

9 Budget 2018 et fixation du montant des contributions des membres

Manuel Wegmann donne la parole à Thomas Schaumberg.

Le budget a été envoyé au préalable. Il se base sur le nombre déclaré de techniciens dans les effectifs de l'année précédente.

Thomas Schaumberg explique le budget.

Aucune autre question n'est posée.

Décision : le budget 2018 est approuvé à l'unanimité.



Manuel Wegmann demande que les contributions des membres, les contributions des donateurs et les frais d'admission demeurent identiques à ceux de 2018.

Décision : il a été décidé à l'unanimité de percevoir des contributions de membres identiques à celles de 2018.

10 Commission de formation

10.1 Rapport de la commission de formation

Dans une présentation, Isabelle Landau fournit un aperçu des activités de la commission de formation en 2017/18.

10.2 Rapport du cours de formation 2017/2018

Dans sa présentation, Isabelle Landau évoque les expériences généralement positives à la suite du cours de formation organisé pour la première fois selon le nouveau concept. Elle présente le nouveau certificat de formation, dans lequel sont enregistrées toutes les formations et formations continues suivies auprès de la FSD. Un film réalisé par Uli Lachmuth sur la semaine de formation au Centre Loewenberg a été projeté pendant la formation continue de la matinée.

11 Divers

Gabi Müller souhaite rédiger un rapport relatif aux punaises de lit en Suisse. Elle aurait dès lors souhaité recevoir des membres des données chiffrées pour les dernières années.

Uli Lachmuth s'enquiert auprès du comité directeur de l'état d'avancement concernant la reconnaissance de l'expérience professionnelle des désinfestateurs par l'OFSP.

Manuel Wegmann explique qu'il a pris à ce sujet contact avec l'OFSP en insistant sur le fait que cette situation était illégale. L'OFSP elle-même n'est pas satisfaite de la situation légale, mais explique que c'est le droit de l'UE qui s'applique en Suisse. Le comité directeur de la FSD enverra une lettre de protestation officielle à l'OFSP en exigeant la suppression de cette reconnaissance illégale en Suisse.

Toni Hasenböhler souligne que cette pratique est illégale. Si quelqu'un demande une reconnaissance de son expérience professionnelle de désinfestateur après une activité de plusieurs années exercée sans permis, on parle de fait d'une infraction autodéclarée.

Manuel Wegmann remercie Hélène Eberhard et Thomas Schaumberg du secrétariat pour leur excellence collaboration et leur engagement au profit de la FSD.

12 Date de l'assemblée générale 2019 : jeudi 28 mars 2019 comme date possible

Décision : La date du 28 mars 2019 est retenue par 44 voix pour et une voix contre. Le nouveau lieu de réunion sera la Stade de Suisse à Berne.



*Fédération Suisse des Désinfestateurs
Verband Schweizerischer Schädlingsbekämpfer
Federazione Svizzera dei Disinfestatori*

Manuel Wegmann clôture l'assemblée générale 2018, remercie pour la participation active et souhaite à tous un bon exercice.

L'assemblée est clôturée par les applaudissements des participants.

Berne, 26.03.2018

Manuel Wegmann
Président

Thomas Schaumberg
Secrétariat